

Séance du 26 mars 2021

MAIRIE DE MONT
ARANCE-GOUZE-
LENDRESSE
(Communes fusionnées)

26-03-2021-06

Date de convocation le 19/03/2021

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : 14

Procuration : 0

Votants : 14

Le vingt-six mars deux mille vingt et un à dix-neuf heures, se sont réunis, en la salle des fêtes de Mont en raison de la crise du COVID, les membres du Conseil Municipal de la Commune de MONT (Arance-Gouze-Lendresse).

Étaient présents : Mmes BAZIARD, DAUBAS, ETCHART, GRAUX, LOQUET, GUIJTONEAU et ainsi que MM. CLAVÉ, CAMGRAND, HILLOU, LAMASOU, LETARGUA, LAPETRE, LACOSTE PEDELABORDE et SALEFRANQUE.

Étaient absents excusés : Mme CAZENAVE

Secrétaire de séance élue : Mme LOQUET

REGLEMENTS INTERIEURS DU COMPLEXE SPORTIF ET DU BOULODROME

La livraison du complexe sportif, rue Vallée de la Geoule et du boulodrome, rue du vieux Mont a eu lieu ce premier trimestre.

Ces équipements sont mis à disposition de particuliers, d'associations sportives, d'écoles....

Le règlement intérieur d'utilisation a pour but de garantir les conditions d'usage de ces installations en veillant à la fois aux utilisateurs mais également aux équipements, matériel et aménagements intérieurs et extérieurs.

Il fixe les devoirs et droits de chacun veillant à la fois au maintien de l'ordre et à une meilleure cohabitation entre tous les utilisateurs.

Invité à se prononcer sur cette question,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

APPROUVE le règlement d'utilisation du boulodrome et du complexe sportif

Ainsi fait et délibéré à MONT, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

Le Maire,

Jacques CLAVÉ



Envoyé en préfecture le 07/04/2021

Reçu en préfecture le 07/04/2021

Affiché le

SLO

ID : 064-216403964-20210407-26_03_2021_06-DE